

franchement et hardiment ses couleurs, et réclamer l'abaissement des droits, et même l'établissement d'un tarif pour les seules fins du revenu. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que la gauche signale les conséquences de ses adversaires ; c'est son devoir de le faire, et ce devoir, elle s'efforcera de l'accomplir d'une manière satisfaisante. Et, que le premier ministre me permette de le lui dire, si l'amélioration de sa santé dépend de nous, il peut compter que nous ne négligerons rien en vue d'un aussi heureux résultat, et nous espérons que ses propres amis, suivant notre exemple, contribueront, comme nous désirons le faire, à son retour définitif à la santé.

Le premier ministre a dit que des dissensions ont déjà existé au sein de cabinets antérieurs. C'est possible ; mais il a ajouté —j'ai noté cela—qu'elles se sont manifestées dans la salle des délibérations du conseil. Or, lord Melbourne l'a dit bien à propos en une circonstance célèbre, c'est précisément là que les différends doivent se vider. Mais que n'a-t-il parlé des divisions que l'on dit avoir été créées par l'importante question qui plonge aujourd'hui le pays dans un malaise que le très honorable premier ministre est tenu de calmer ? Chez nos adversaires les querelles sont plus violentes, elles ne se voient pas dans la salle des délibérations du conseil ; on a vu les honorables députés de la droite, tels les marins du capitaine Marryatt sur le pont d'un navire, assaillir le premier ministre arrivant d'Europe, malade, et l'accabler de leurs dissensions. Il nous a été donné de voir cinq ministres voler à la rencontre du chef du gouvernement pour exiger de lui le renvoi d'un de leurs collègues du cabinet, parce que ce collègue pensait, avec un certain groupe de son parti, que le moment est venu où les Canadiens ont le devoir de décider si notre pays va pouvoir jouir de ses ressources, si notre richesse nationale va continuer de passer aux mains de nos voisins du sud, et si notre marché va continuer à être inondé des produits des manufactures européennes.

A l'heure qu'il est, la clause préférentielle nous rend victimes des puissants manufacturiers de la Grande-Bretagne. Je répète aujourd'hui ce que j'ai déjà déclaré lorsque l'honorable ministre des Finances m'a défié d'exprimer mon opinion au sujet de cette clause préférentielle, c'est-à-dire que, puisque nous avons accordé une préférence à l'Angleterre, le marché anglais devrait, en retour, nous offrir quelque avantage correspondant. Cette opinion, je la crois partagée par un grand nombre ; c'est celle que l'honorable représentant de Montmorency (M. Casgrain) et moi-même professons depuis longtemps en cette Chambre. Quel que soit notre bon vouloir à l'endroit de la Grande-Bretagne, nous ne sommes pas disposés à lui accorder des faveurs qui mettent en péril nos industries importantes. Prenons, par exemple, la grande industrie qui intéresse particulièrement les provinces de

Québec et d'Ontario. Dans la province, grâce à l'action antipatriotique du gouvernement, les Etats-Unis s'emparent de notre richesse en bois à pulpe qui, d'après les calculs des experts les plus dignes de confiance, ne devrait pas s'épuiser avant 800 ans. Nous ne tirons de ce chef qu'un infime revenu. Notre bois de pulpe nous est payé environ \$3.50 la corde, et une fois convertie en pulpe dans la république voisine, chaque corde vaut \$45 de plus. En plus d'un cas, ce bois nous revient sous forme de papier. Nous avons donc droit de demander au gouvernement s'il entend faire en sorte que l'ouvrier soit admis à partager les bénéfices qui découleraient de la fabrication de la pulpe sur notre propre territoire. Quand on songe que nous avons d'immenses gisements de fer, que l'acier brut entre aux Etats-Unis en payant, pour chaque tonne, un droit de \$6 qui est ensuite rendu sous forme de drawback ; que cet acier est converti et nous est ensuite revendu, notre devoir n'est-il pas d'exiger que le gouvernement fasse en sorte que la fabrication s'opère dans notre pays, et fasse disparaître l'écart de \$70,000,000 qui apparaît à notre désavantage dans notre commerce avec les Etats-Unis ? Au cours de la récente campagne faite dans Ontario, ayant eu l'avantage de visiter la partie septentrionale de la province, il m'a été donné de constater que la matte de nickel, que les Américains paient à peu près \$124 la tonne, se transporte en quantités énormes aux Etats-Unis, aux aciéries du New-Jersey, où on lui donne bientôt une valeur de plus de \$2,500 la tonne. N'a-t-on pas raison d'inviter le gouvernement à changer cet état de choses, à faire en sorte que le Canada tire tout le parti possible de cette grande richesse naturelle qu'un seul pays au monde partage avec nous ?

Dans tous les endroits que j'ai visités à l'occasion de la dernière élection partielle, on a accusé l'opposition de chercher tout simplement à favoriser le manufacturier au détriment de la classe agricole. Lorsque ces messieurs de la droite auront prêté l'oreille aux plaintes des horticulteurs et des représentants des sociétés agricoles, qui viendront mardi prochain demander la modification du tarif en ce qui les concerne, je me plais à croire qu'on n'osera pas formuler ici les accusations qu'on a proférées contre nous durant la dernière campagne électorale. A ce propos, permettez, M. l'Orateur, que j'appelle l'attention sur les effets de la politique du gouvernement actuel, en matière agricole, durant ces dernières années. En 1896, nos importations de beurre, fromage, lard fumé, jambon, bœuf salé, lard embarillé, viande séchée et autres produits alimentaires de l'union américaine atteignaient le chiffre de \$1,288,041. L'année dernière, ces importations de la république voisine ont dépassé la somme de \$2,500,000. Prenons séparément un ou deux des articles que je viens de mentionner : en 1896, nos importations de